



FÉDÉRATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CATHOLIQUE
Enseignement Secondaire Ordinaire et Spécial

Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique - a.s.b.l.

rue Guimard 1, 1040 Bruxelles - Tél. (02)507.07.59 - Fax. (02)507.07.46 – fesec@segec.be

1B / 2P :

Quel projet pour une nouvelle dynamique ?

1^{er} degré de Base : 1B/2P

Vade mecum

Groupe inter-diocésain

Introduction

En quoi consiste ce document ?

Fruit d'une construction collective, ce document se présente comme un aide-mémoire, une liste de points de repères à propos desquels il a semblé important de s'interroger, dans le but d'insuffler la nouvelle dynamique qui sous-tend les nouveaux programmes de 1B et de 2P.

Cet outil est donc destiné à aider les équipes éducatives dans *l'élaboration de leur propre projet d'école*. Il peut être utilisé tel quel, mais il serait préférable que son exploitation puisse être accompagnée par un conseiller pédagogique qui a participé à son élaboration.

L'équipe qui a travaillé à la réalisation de cet outil est la suivante :

Anne-Marie Samson , conseillère pédagogique	Diocèse de Malines-Bruxelles avenue de l'Eglise Saint-Julien 15 1160 Auderghem ☎ 02/663 06 56 📠 02/672 07 53 amsamson@netcourrier.com
Jean-Pierre André , conseiller pédagogique	Diocèse de Liège Boulevard d'Avroy 17 4000 Liège ☎ 04/230 57 23 📠 04/230 57 03 jpablegny@yahoo.fr
Jean Léonard , conseiller pédagogique	Diocèse de Namur-Luxembourg rue de l'Evêché 5 5000 Namur ☎ 083/21 65 14 📠 083/66 88 62 leonard.jean@busmail.net
Pierre Mathues , conseiller pédagogique	Diocèse de Tournai rue des Dominicains 9 7000 Mons ☎ 065/35 26 96 📠 065/35 13 48 P. 064/45 86 97 mathues@swing.be
Brigitte Malherbe , collaboratrice	FESeC, Département pédagogique rue Guimard 1 1040 Bruxelles ☎ 02/507 08 59 📠 02/507 08 53 brigitte.Malherbe@segec.be

Cette équipe se tient à l'écoute de vos demandes et de vos suggestions.

Dans quel « esprit » cet outil a-t-il été construit ?

Cet outil a été construit essentiellement dans une perspective d'aide aux équipes éducatives. Chaque membre de ce groupe a enseigné – à un moment donné - ou enseigne encore, soit dans une 1B soit dans une 2P. Chacun connaît donc bien, non seulement le type d'élèves que l'on peut y rencontrer, mais également les multiples enjeux qui y sont présents. Si ces enjeux sont d'ordre affectifs, sociaux, ils concernent principalement **l'apprentissage des compétences de base** sur lesquelles les programmes ont voulu se centrer.

Les membres de ce groupe se sont d'abord interrogés sur le sens de cette nouvelle dynamique, le pourquoi, le public visé, le but et les objectifs ; ensuite, ils ont d'abordé la question du « comment » de la mise en œuvre ; plutôt que des prescriptions, ils vous communiquent leurs questions sous forme d'un itinéraire à parcourir ; ce parcours peut aider à baliser la construction d'un projet propre à chaque école.

La liste de ces questions correspond au cheminement du groupe ; elle n'est donc pas exhaustive et est susceptible d'être complétée.

Au fur et à mesure de la progression du questionnement, des nécessités sont apparues : pouvoir disposer de certaines ressources, de certains outils concrets. C'est la raison pour laquelle des références seront faites à des outils existants ; d'autres outils sont à construire ... leur diffusion suivra ultérieurement.

Quel lien établir avec le passé ?

La 2P FOBA ... à l'origine de l'évolution actuelle vers un 1er degré de Base ?

A la fin des années 80, la question de l'inscription, à 13 ou 14 ans, dans une filière qualifiante précise, se pose de façon plus ou moins aiguë. Toute une série de jeunes se retrouvent en 2P dans une option de base qui ne correspond pas nécessairement à leurs attentes et beaucoup d'entre eux « décrochent » très rapidement.

C'est l'origine d'une réflexion menée par deux écoles et qui a pour but de proposer à ces élèves sans projet précis une structure différente. Cette structure, relativement souple, axée sur des modules proposant diverses facettes à caractère pratique, permet une orientation plus positive. En effet, cette orientation se précise peu à peu, grâce, d'une part, à la possibilité de découvrir diverses familles de métiers et, d'autre part, par le travail effectué en gestion de projets, tant individuels que collectifs.

Un point fort de cette « modularisation » est l'articulation de chacun des modules autour d'une structure commune reposant, elle-même, sur le concept de compétences. Un autre est l'importance accordée à la langue française dans son aspect communication, au travers d'un module « Expression et communication » rendu obligatoire.

Le sens qui sous-tend le nouveau 1^{er} degré de Base vient donner une ampleur nouvelle à ces objectifs par une re-centration sur les apprentissages de base comme médias de la socialisation.

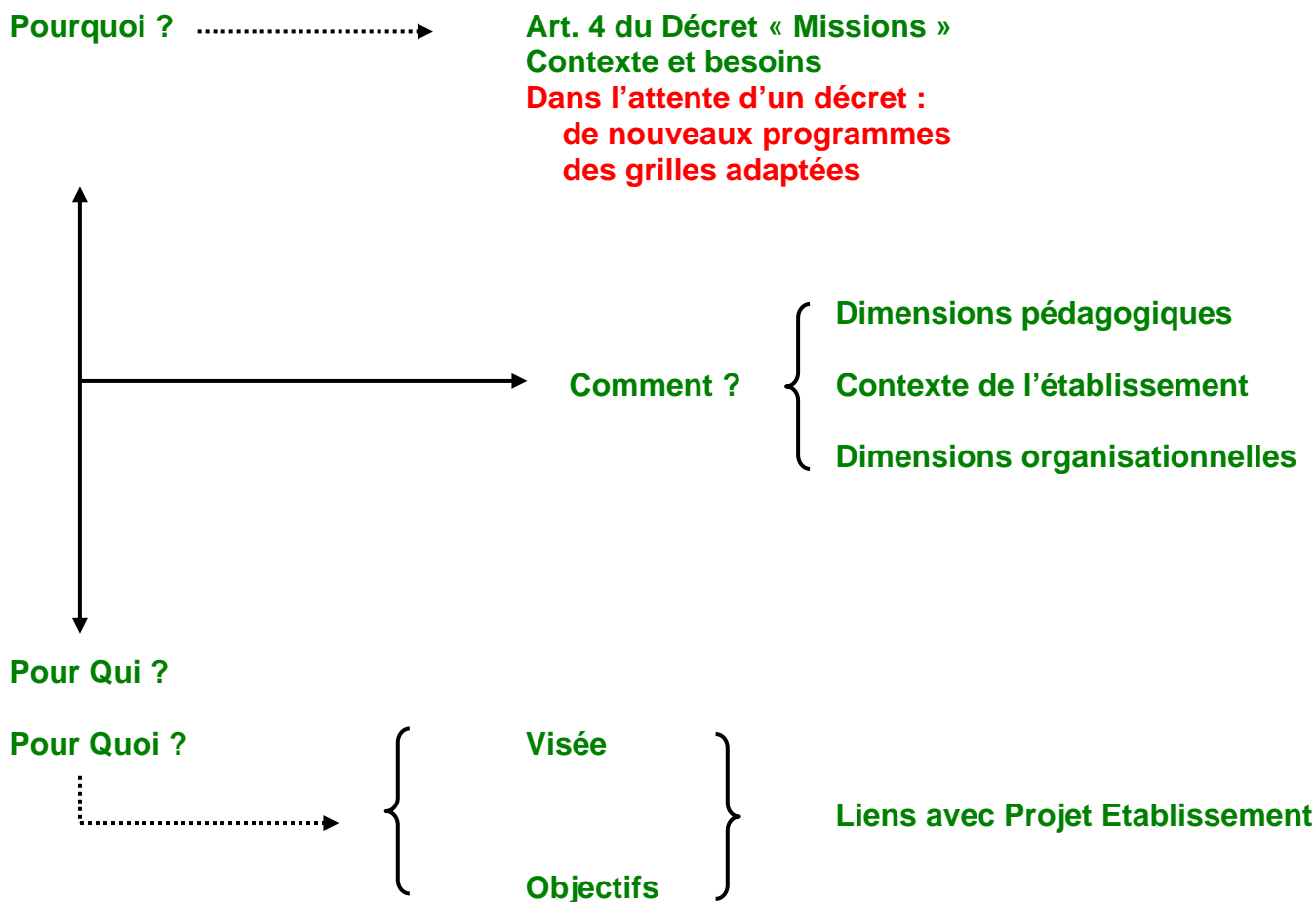
Comment répondre à l'attente des enseignants de ce degré ?

Lors de rencontres – avec les chefs d'établissement, les enseignants et les représentants des CPMS - effectuées en 2001/2002 dans tous les diocèses, parmi les nombreuses attentes exprimées par les enseignants, se trouvait celle de pouvoir disposer d'outils pédagogiques concrets ; citons, à titre d'exemples, des demandes concernant les processus d'apprentissage, la pédagogie

différenciée, le dossier d'apprentissage, y compris le « diagnostic » des difficultés rencontrées par les élèves.

Des références seront également données à ce sujet ... des outils seront élaborés et diffusés une fois réalisés ...

Itinéraire parcouru par le groupe inter-diocésain



Explicitation de la démarche

La démarche suit le parcours suivant :

- Sur l'axe vertical, sera tout d'abord envisagée la question du sens :
Pourquoi cette nouvelle dynamique, quels en sont les fondements ?
A quel public-élève est-elle destinée ?
Que vise-t-elle ? Quels sont ses objectifs ? Quels liens peut-on établir ou construire avec le projet de l'établissement ?
- Sur l'axe horizontal, sera ensuite abordée la question de la mise en œuvre :
Quels buts pédagogiques voulons-nous poursuivre au travers de différents programmes ?
Comment faire coïncider ces buts avec le contexte de l'école ?
Que mettre en place, à ces fins, sur le plan organisationnel ?

Le groupe inter-diocésain a volontairement placé les dimensions pédagogiques de ce projet au centre de son itinéraire : le cœur de la nouvelle dynamique pédagogique à mettre en place lui a semblé être de ce type.

Il l'a d'abord reliée au projet d'établissement : en effet, les classes de 1B/2P poursuivent des finalités différenciées selon les élèves ; de plus, l'organisation d'un premier degré, dans son entièreté, se complexifie. Le projet d'établissement et l'intérêt individuel de chaque élève peuvent ainsi ne pas trouver facilement à

s'accorder. S'il y a une grande hétérogénéité dans le public de ces classes, cette hétérogénéité est cependant plus limitée au sein de chaque établissement. **Il appartient donc à chaque établissement d'établir un projet local cohérent qui fasse place à la diversité des publics que l'on peut potentiellement accueillir.**

Le groupe a ensuite relié ces dimensions pédagogiques au contexte de l'établissement et, enfin, aux dimensions organisationnelles. Les réponses aux questions posées verront émerger à la fois des contraintes et des ressources. La confrontation entre ces dernières permettra la prise de décisions et, par là-même, la concrétisation d'un projet construit peu à peu.

Questionnement

1. Pourquoi ?

- ✓ **Décret « Missions »** : « Afin de permettre un parcours pédagogique différencié et mieux adapté aux besoins de certains élèves, les deux premières années de l'enseignement secondaire peuvent également être organisées de manière différenciée ... » Art. 4
- ✓ **Contexte et besoins** :
Le modèle de « L'égalité des acquis » devient un modèle de plus en plus prégnant : dans un souci de « justice distributive¹ », il s'agit de promouvoir l'égalité pour tous par l'acquisition des compétences liées aux socles à 12 ans ; ces socles constituant un minimum pour s'insérer de manière positive dans la société
Atteindre le niveau de ces socles implique donc qu'un supplément d'attention soit accordé aux élèves éprouvant les difficultés d'apprentissage les plus importantes.
Ces élèves en difficulté ont également besoin d'être accompagnés de façon plus spécifique quant à la construction de leur projet personnel et scolaire. Mieux encadrés et mieux intégrés dans leur groupe classe et dans leur école, ils deviendront capables de construire leur orientation future et de développer leur autonomie.
Ajoutons encore que les programmes de 1B/2P sont les seuls à ne pas avoir été « actualisés » lors de la réforme du 1er degré ; de nombreux enseignants sont en attente par rapport à cette actualisation.

2. Pour Qui ?

Quelles sont les principales caractéristiques des élèves fréquentant ce degré ?

- ✓ La première, qui s'impose sans conteste, est une très forte **hétérogénéité**. Tous les niveaux sont représentés entre la 2^{ème} et la 6^{ème} primaire.
- ✓ A cela, il convient d'ajouter de grandes **difficultés en langue française**. Soit parce que celle-ci n'est pas leur langue maternelle, soit parce qu'ils ont « mal appris » la lecture, ils manquent de vocabulaire, d'aisance dans l'expression.
- ✓ Leurs **acquis** sont très **variables** à niveau égal en fonction de l'école fréquentée. Les CEB ne se délivrent pas (encore ?) sur une base commune.
- ✓ Une proportion de plus en plus importante arrive en **provenance de l'enseignement spécialisé**.
- ✓ Ces jeunes rencontrent des **difficultés personnelles, familiales, ...** souvent considérables.
- ✓ A cela vient s'ajouter une origine **socio-culturelle défavorisée pour un nombre significatif de ces jeunes**.
- ✓ En outre, la **composante affective est omniprésente** dans les relations avec les enseignants, l'école, les autres.

¹ Dans cette conception, ... il appartient à l'école de promouvoir l'égalité maximale pour tous au niveau des compétences maîtrisées. Pour atteindre cet objectif, il lui faut, avant tout, éviter d'accroître les inégalités d'origine naturelle et/ou sociale que l'on observe inmanquablement entre les élèves. Cette éthique égalitaire s'est d'abord traduite par la volonté d'offrir à tous les enfants un même enseignement. Par la suite, il est apparu légitime et nécessaire de réclamer un supplément d'attention en faveur de ceux qui éprouvent les difficultés d'apprentissage les plus importantes. CRAHAY, M., *L'école peut-elle être juste et efficace ?*, De Boeck, Bruxelles, 2000.

3. Pour quoi ?

✓ **Visée :**

Construire, avec le jeune, un vrai projet pour les années suivantes, en l'équipant des compétences de base.

✓ **Objectifs :**

- **Amener tous les élèves aux socles de compétences à 12 ans** lorsque ceux-ci sont mal ou peu maîtrisés ; ceci comprend des socles de compétences particuliers pour ce qui concerne la formation technique et pratique.

L'objectif des socles de compétences à 12 ans est prioritaire : pour poursuivre sa scolarité dans de bonnes conditions, pour devenir un citoyen et un travailleur responsable, pour être à même de se former tout au long de la vie, le jeune doit maîtriser les bases de la communication écrite et orale, il doit savoir lire convenablement, calculer, ... il doit également maîtriser un certain nombre de compétences psychosociales (attitudes relationnelles, comportementales ... affirmation de soi).

- Permettre à certains élèves de dépasser les socles à 12 ans et d'exercer les compétences requises à 14 ans.
- Pratiquer une observation véritable et systématique des potentiels divers de chaque élève en vue de recueillir des éléments d'information susceptibles d'aider à son orientation.
- Elaborer et réaliser avec les élèves des projets individuels et collectifs de scolarisation et de socialisation. Les aider à se reconstruire une représentation positive d'eux-mêmes et de l'école.

✓ **Possibilités d'orientation ultérieure :**

Voir, à ce sujet, le document publié par la FESeC².

4. Comment ?

✓ **Le projet d'établissement**

Les classes de 1B et 2P, sont très clairement inscrites dans l'architecture du 1^{er} degré, fin de l'enseignement du fondement.

Les objectifs de ces deux années sont clairement exprimés dans les nouveaux programmes : il s'agit de mettre tout en œuvre pour que chaque élève arrive à la maîtrise des socles de compétences à 12 ans et se voie délivrer un CEB. En disant cela, on y réaffirme la primauté de l'apprentissage sur la socialisation : les élèves de 1B/2P sont eux aussi à l'école pour apprendre. Dans la ligne de l'article 6 du décret « Missions », il s'agira même d'amener chacun au maximum de ses possibilités.

- Quelle place occupent actuellement les 1B et/ou 2P dans le projet de l'établissement ?
- Quelles sont les modifications à apporter à ce projet en fonction de la visée poursuivie par la nouvelle dynamique mise en œuvre dans les programmes ?
- Qui le fait, quand et comment ?

² Ce document se trouve dans la partie administrative de la farde « 1^{er} degré, Pistes ... »

- Quels liens établir entre le choix des modules de la formation pratique et technique et le projet d'établissement ?
Voir, à ce sujet, l'annexe 1

✓ Contexte de l'établissement

La mise en œuvre de ces deux classes s'inscrit nécessairement dans le contexte d'un établissement. Divers éléments de ce contexte pourraient devenir des ressources, d'autres des freins. Une réflexion toute particulière devrait concerner l'organisation du 1^{er} degré dans son ensemble, c'est-à-dire dans sa complexité, pour permettre à chaque type d'élève, quel que soit son profil, de parcourir, au mieux, la fin de l'enseignement du fondement.

Les nombreuses possibilités offertes par les parcours possibles dans ce degré commun et en 1B/2P devraient permettre à chaque élève de pouvoir développer au maximum ses possibilités et de s'orienter au mieux en fonction de son projet et des compétences qu'il a acquises.

- Types d'élèves :
 - Quelle sont les différentes origines des élèves inscrits en 1B / 2P : enseignement fondamental, enseignement spécial, premier degré commun ? Certains élèves sont-ils des primo-arrivants ? Ont-ils été transférés en cours d'année ? Dans quelle proportion ?
- L'organisation du 1^{er} degré :
 - Nombre de classes, d'élèves par classe ?
 - Existe-t-il une 1S, une 2S ?
 - Quelles sont les différentes grilles-horaire mises en place ? Comment sont-elles agencées ?
 - Comment se présentent les dispositifs d'apprentissage : regroupements ; groupes (temporaires) de niveaux, de besoins ; structures de remédiation ; regroupements verticaux et horizontaux, mise en parallèle de cours ; ... ?
 - Comment fonctionne le dispositif dévaluation (conseil de guidance, rapport de compétences, bulletin) ?
 - Quels sont les différents éléments du dispositif d'encadrement : coordination ; titulariat ; travail en équipes d'enseignants ; coordination avec le CPMS ; éducateurs ?
 - Existe-t-il un conseil d'élèves ? un conseil de tous ?
 - Le continuum fondamental/secondaire est-il assuré ?
- Les filières
 - Quel est l'organigramme des différentes filières et options du 2^e degré, dans l'école, dans le CES ?
 - Quels liens existent entre ces filières et les activités (modules) organisées au 1^{er} degré ?
- L'infrastructure
 - Quel est l'emplacement des classes de 1B/2P dans l'école ? D'autres locaux sont-ils éventuellement disponibles ?
 - Les élèves disposent-ils d'une classe « fixe » ?
 - Ont-ils accès à un centre de documentation ? A une bibliothèque ? Au centre cybermédia ?
 - Des locaux spécialement équipés sont-ils disponibles pour mettre en œuvre tous les modules ? Si non, lesquels ?
- Les formations

- Existe-t-il des formations spécifiques pour les enseignants de ce degré? Lesquels sont-ils spécifiquement formés ? En quoi ?
 - Les titres et les fonctions
- Quelles sont les ressources / les contraintes en matière de titres et de fonctions des enseignants ?
 - Le transfert d'heures
- Des heures sont-elles transférées vers les autres degrés ?

✓ **Dimensions pédagogiques :**

Le « Pour quoi » et le « Pour qui » mis en évidence par cette nouvelle dynamique impliquent que la pédagogie mise en place soit une pédagogie différenciée, prenant en compte les compétences pré-acquises, le « déjà-là », le but à atteindre et le chemin de progression à suivre.

Il importe donc que l'équipe éducative puisse non seulement analyser finement les compétences déjà acquises mais aussi que l'individualisation des apprentissages soit complétée et articulée avec les apprentissages collectifs liés à une vie sociale citoyenne.

Pratiquer une observation systématique des potentiels des élèves sera également indispensable : les éléments d'information recueillis seront bien utiles pour l'aider à s'orienter.

- Le projet d'apprentissage
 - Comment construire ce projet ? Quels sont les moments prévus à cet effet ? Sous la responsabilité de qui ? Avec quelle équipe enseignante ? Le CPMS est-il impliqué ?
 - La différenciation des apprentissages, l'hétérogénéité
 - Quelle différenciation mettre en place : comment tenir compte du « déjà-là », du but à atteindre et de la progression à suivre pour chaque élève ?
 - Comment pouvoir varier les approches dans l'apprentissage ?
 - Le déjà acquis, le PAI, ...
 - Comment accueillir les élèves, favoriser leur mise en projet ? Comment les observer au travers d'activités ciblées ?
 - Quel « diagnostic » poser par rapport aux difficultés qu'ils éprouvent et comment l'établir ?
 - Comment construire un plan d'apprentissage individualisé ?
 - Comment construire un dossier d'apprentissage ?
 - Quelles ressources utiliser à cet effet : personnes-ressources, carnet de bord, dossier progressif, ...
 - Les apprentissages collectifs ou coopératifs
 - Comment articuler les apprentissages individuels à des apprentissages collectifs liés à une vie sociale citoyenne ?
 - Comment accueillir les projets novateurs ?
 - Le projet d'orientation
 - Comment construire ce projet ?
 - Quelle part de l'horaire y consacrer ?
 - Qui prend du temps pour le construire, avec et pour l'élève ?

- L'évaluation
- Quelle évaluation pratique-t-on ? Pour quels objectifs ?
- Quelles ressources utiliser pour mettre en place le dispositif d'évaluation le plus adéquat ?

✓ **Dimensions organisationnelles :**

Les choix à opérer au niveau organisationnel devront permettre la mise en œuvre des options pédagogiques décidées ; ces choix devront également prendre en compte les contraintes liées au contexte de l'établissement.

- Les modules de la formation pratique et technique
 - Quelle(s) finalité(s) pédagogique(s) sous-tend(ent) le choix des modules?
 - Les modules doivent-ils être communs ou différents entre la 1B et la 2B ?
 - Les modules seront-ils programmés par année ou par semestre ?
 - Les modules seront-ils les mêmes pour tous les élèves ou ceux-ci pourront-ils choisir ?
Voir, à ce sujet, l'annexe 1
- Le choix de la langue moderne ?
 - Faut-il imposer la langue moderne ? La proposer à tous ? à certains ? En 1B et/ou en 2P ?
- Choix de la (des) grille(s)-horaire(s) (*voir, à ce sujet, l'annexe 2*):
 - Choix de la grille : identique en 1B et 2P ? Identique pour tous les élèves ? Avec une base commune pour tous et des moments individualisés (perfectionnement ou remédiation) ?
 - Faut-il une grille immuable sur l'année ou utiliser des périodes/année pour créer des modules plus intensifs ?
 - Faut-il opérer des (re-)groupements horizontaux – ou verticaux – pour certaines activités (apprentissage spécifiques, remédiations, projets, ...) ?°
- Constitution des classes, des groupes :
 - Quels critères choisir pour constituer les classes ? Les groupes ?
 - Quel nombre d'élèves par classe ?
- Constitution de l'équipe éducative :
 - Sur quelles bases constituer cette équipe : volontariat ? Désignation ? Autres critères ?
 - Comment y réduire au maximum le nombre d'enseignants ?
 - Quel encadrement mettre en place ? Pour quels cours ?
 - Comment y intégrer un éducateur ?
 - Un coordonnateur est-il nécessaire ?
 - Quels moments prévoir pour un travail commun ? A l'horaire ? Hors horaire ?
 - Comment assurer l'articulation avec le CPMS ?
- La cohérence de l'ensemble du 1^{er} degré, les chemins proposés aux élèves :

- *Voir, à ce sujet, le document publié par la FESeC : 1^{er} degré, Pistes ...*
 - Liens et partenariats à établir (enseignement fondamental, spécial, parents...)
- Quels liens établir ? Comment et par qui ?
 - Rôle du C.P.M.S.
- L'agent CPMS est-il présent dans l'école ? Accessible ? Où ? Quand ?
- Est-il spécifiquement en charge de ce degré ?
- Est-il présent au conseil de classe ? (au conseil de guidance ?)
- Est-il partenaire de la conduite des différents projets ?
- Est-il impliqué dans le travail de l'équipe ?
- Quel est son rôle dans le diagnostic du déjà acquis ?
- Est-il personne-ressource dans le parcours de l'élève ? Dans un soutien « logistique » des enseignants ?

Table des matières

Introduction	1
En quoi consiste ce document ?	1
Dans quel esprit a-t-il été construit ?	2
Quel lien établir avec le passé ?	2
Comment répondre à l'attente des enseignants à ce sujet ?	2
Itinéraire parcouru par le groupe inter-diocésain	4
Explicitation de la démarche	4
Questionnement	6
Pourquoi ?	6
Pour qui ?	6
Pour quoi ?	7
Visée	
Objectifs	
Orientation ultérieure	
Comment ?	7
Le projet d'établissement	7
Le contexte de l'établissement	8
Les dimensions pédagogiques	9
Les dimensions organisationnelles	10
Annexes	

Annexe 1

<i>GRILLE 1B</i>	<i>Code cours</i>	<i>Grille</i>	<i>Titres</i>	<i>Codes programmes</i>
Religion	1011	2	REL	2003/087
Axe « Français et formation humaine »		8 à 10		
- Français	1105	4 à 6	CG (Français)	2004/3/03
- Etude du milieu	5301	2 à 4	ER	2004/3/04
Axe « Formation mathématique et scientifique »		6 à 8		
- Mathématiques	3101	3 à 5	CG (Mathématique)	2004/3/05
- Education scientifique et technologique	1444	2 à 3	CG (Sciences)	2004/3/06
Axe « Formation pratique et technique » y compris l'Education artistique		6 à 11⁽¹⁾		2004/3/01 pour l'ensemble des modules sauf Education artistique
a. Education artistique	1379	2 / 3 / 4	CS(Education plastique) / CS(Education musicale) / ER	2004/3/07
b. Expression manuelle	1561	0 / 3 / 4	ER	
c. Education technique	1452	0 / 3 / 4	CT	
d. Expression-communication	1559	0 / 3 / 4	ER	
e. Equipement et outillage domestiques	1759	0 / 3 / 4	ER ou CT au choix	
f. Matériaux souples	2359	0 / 3 / 4	ER ou CT au choix	
g. Travaux de maison	2776	0 / 3 / 4	ER ou CT au choix	
h. Travaux « nature »	1817	0 / 3 / 4	ER ou CT au choix	
i. Travaux sur ordinateur	2775	0 / 3 / 4	ER	
j. Vie quotidienne	2808	0 / 3 / 4	ER ou CT au choix	
k. Travaux artistiques	2765	0 / 3 / 4	ER ou CS au choix	
l. Soins de beauté	2876	0 / 3 / 4	ER ou CT au choix	
Education physique	4001/ 4002	4	CS (Education physique)	2004/3/02
Activités au choix de l'établissement		0 à 6		
dont obligatoirement Projets	2569	1 à 2	ER	2004/3/08
dont Langue moderne		0/2/3/4		2004/3/09
Total minimum		30		
Total maximum		32		

(1) En 1B, 3 modules maximum dont :

- un module au moins parmi les modules « Education technique », « Expression manuelle » et « Expression-communication ».
- le module « Education artistique ».

Annexe 2 –

<i>GRILLE 2P</i>	<i>Code cours</i>	<i>Grille</i>	<i>Titres</i>	<i>Codes programmes</i>
Religion	1011	2	REL	2003/087
Axe « Français et formation humaine »		8 à 10		
- Français	1105	4 à 6	CG (Français)	2004/3/03
- Etude du milieu	5301	2 à 4	ER	2004/3/04
Axe « Formation mathématique et scientifique »		6 à 8		
- Mathématiques	3101	3 à 5	CG (Mathématique)	2004/3/05
- Education scientifique et technologique	1444	2 à 3	CG (Sciences)	2004/3/06
Axe « Formation pratique et technique » : option de base « Formation de base » Code option : 9743		6 à 12		2004/3/01 pour l'ensemble des modules sauf Education artistique
a. Education artistique	1379	0/2/3/4	CS(Education plastique) / CS(Education musicale) / ER	2004/3/07
b. Expression manuelle	1561	0 / 3 / 4	ER	
c. Education technique	1452	0 / 3 / 4	CT	
d. Expression-communication	1559	0 / 3 / 4	ER	
e. Equipement et outillage domestiques	1759	0 / 3 / 4	ER ou CT au choix	
f. Matériaux souples	2359	0 / 3 / 4	ER ou CT au choix	
g. Travaux de maison	2776	0 / 3 / 4	ER ou CT au choix	
h. Travaux « nature »	1817	0 / 3 / 4	ER ou CT au choix	
i. Travaux sur ordinateur	2775	0 / 3 / 4	ER	
j. Vie quotidienne	2808	0 / 3 / 4	ER ou CT au choix	
k. Travaux artistiques	2765	0 / 3 / 4	ER ou CS au choix	
l. Soins de beauté	2876	0 / 3 / 4	ER ou CT au choix	
Education physique	4001/ 4002	4	CS (Education physique)	2004/3/02
Activités au choix de l'établissement		0 à 8		
dont obligatoirement Projets	2569	1 à 2	ER	2004/3/08
dont Langue moderne		0/2/3/4		2004/3/09
Total minimum		30		
Total maximum		34		